

Communiqué de presse

Des passagers de Royal Air Maroc subissent 10h00 de retard

à cause du refus des pilotes de réserve d'effectuer un vol de secours

Royal Air Maroc a le regret d'informer que le vol AT 581 effectuant la liaison Tripoli-Casablanca le 15 septembre 2008 a enregistré un retard de 10h15mn.

Après son décollage de Tripoli à 11h50 GMT, l'avion a atterri à Tunis pour des raisons techniques.

Conformément aux procédures de maintenance en vigueur, et suite à des contrôles sur l'avion (un Boeing 737 de nouvelle génération), il a été décidé de faire appel à un autre appareil pour effectuer le vol, afin de ne pas allonger le retard pour les passagers.

Royal Air Maroc a alors décidé de dépêcher un avion de Casablanca vers Tunis pour ramener les passagers. Le départ de cet avion a été retardé à cause du refus des pilotes de réserve d'effectuer ce vol, au mépris des intérêts et de la fatigue des dizaines de passagers en attente à Tunis, dont une délégation ministérielle en déplacement officiel.

L'avion de remplacement n'a pu décoller de Casablanca qu'à 19h30 GMT, avec aux commandes, un équipage volontaire. L'avion a ensuite effectué le vol Tunis-Casablanca, avec les passagers, et a atterri à l'aéroport Mohammed V le 16 septembre 2008 à 01h15 GMT, enregistrant ainsi 10h15 de retard.

Les passagers ont été pris en charge par les services de Royal Air Maroc à l'aéroport de Tunis et le repas du « ftour » ainsi qu'un dîner leur ont été servis. Les explications sur les causes du retard ont été données.

A noter que depuis plusieurs mois, certains pilotes de la compagnie refusent d'effectuer les vols non programmés nécessités par les aléas de l'exploitation. Cette attitude d'indiscipline caractérisée qui vise à perturber le fonctionnement de la compagnie, lui a causé un préjudice financier important et a entraîné la dégradation de sa ponctualité et de son image. Cette attitude a contraint, de même, la compagnie à prendre les mesures disciplinaires prévues par les règlements et à envisager des transferts croisés d'appareils entre RAM et sa filiale Atlas Blue afin de mutualiser les moyens d'assurer le fonctionnement serein du réseau.

La compagnie nationale Royal Air Maroc présente ses vifs regrets à l'ensemble des passagers concernés et espère que cette situation conflictuelle artificiellement créée par les représentants actuels du corps des pilotes cessera grâce à la mise en place du cadre de concertation qu'elle leur a proposé.

Casablanca, le 16 septembre 2008